

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Adopté

AMENDEMENT

N° DN16

présenté par

Mme Lingemann, Mme Poueyto, Mme Thillaye, M. Bru, M. Blanchet, M. Cubertafofon et M. Lainé

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À la dernière phrase de l'alinéa 88, après le mot :

« sécurité »,

insérer les mots :

« et de la cybersécurité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vient préciser que l'effort porté en matière de recherche et développement sur l'utilisation des nouvelles technologies, dans le cadre des partenariats avec le monde académique, sera également consacré à la cybersécurité.